

Les Échos de Missillac

Dossier

- **Finances locales 2022**
- Un budget et des projets



Enfance
Jeunesse



Pôle Enfance
et Conseil Municipal des Enfants

Au
Quotidien



Sécurité :
Cahier détachable

À vos
Agendas !



Mémo vacances
et idées sorties

Sommaire

Finances Locales Pages 04 à 06

Enfance-Jeunesse Pages 07 à 09

Au quotidien : cahier détachable ... Pages 10 à 14

Les actus du territoire Pages 15 à 21

Les actualités intercommunales Page 15

L'Office de Tourisme Page 16

Le festival des Rencontres Franco-Américaines Page 17

On parle de vous Pages 18 à 19

Un clin d'oeil à notre commune Page 20

Ça s'est passé à Missillac Page 21

À vos Agendas ! Pages 22 à 24

Mémo Vacances Page 22

Vos idées sorties Pages 23 à 24

INFORMATIONS PRATIQUES

- Mairie de Missillac
- 6, rue de la Fontaine Saint-Jean - 44780 MISSILLAC
- Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02
- Courriel : mairie@missillac.fr • Site internet : www.missillac.fr

PROCHAIN MAGAZINE MUNICIPAL – HIVER 2022

Les articles, au format .doc, et les photos, au format .jpeg, doivent être fournis avant le **lundi 14 novembre 2022** à l'adresse courriel suivante : webmaster@missillac.fr

LES HORAIRES D'ÉTÉ

Du samedi 16 juillet au samedi 20 août 2022, l'accueil de la Mairie sera fermé au public le samedi matin.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE VOUS ACCUEILLEN

Le lundi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et accueil téléphonique de 13h30 à 16h30 • Le mardi, le mercredi et le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 • Le samedi de 09h00 à 12h00.

Le service urbanisme est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin [sur rendez-vous](#).

PUBLICATION

Directeur de la publication : Jean-Louis MOGAN, Maire

Rédactrice en chef : Audrey CHATAL, Adjointe à la communication

Tirage : 2 900 exemplaires

Crédits photos : Typhaine GUIHO, Pôle Enfance Municipal, Cabinet Laus Architectes, EEUN Architecture, Kaso Architecture, Mairie de Missillac, entreprises Missillacaises et environnantes, associations Missillacaises et environnantes, Léa GUIHENEUF, Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois, Parc Naturel Régional de Brière, CAUE, Stocklib, Pixabay, Adobe Stock, Vecteezy et Fotolia.

IMPRESSION

Imprimerie Rim - Parc d'Activités de la Chaussée - 56220 MALANSAC

DISTRIBUTION

Association PACTES - 09 Bis Grande Rue - 44160 PONTCHÂTEAU

Édito



Chères Missillacaises,
Chers Missillacais,

Après un printemps qui a tenu toutes ses promesses événementielles, nous pouvons dresser un premier bilan. Les contraintes sanitaires allégées ont permis d'accueillir le Tour de Bretagne Cycliste dans les meilleures conditions. En avril, cet événement sportif a rassemblé un public nombreux. Un véritable succès pour cette première grande manifestation de l'année. En mai, une cérémonie d'exception a permis de célébrer le 50^{ème} anniversaire de l'Union des Anciens Combattants. Les « 24h de la Biodiversité » ont également attiré les curieux de nature. Le mois de juin a vu la Fête de la Musique et le festival « À Travers Champs » animer, de nouveau, le cœur de ville.

Du côté des grands dossiers de la commune, le programme « Petites Villes de Demain » est entré dans sa phase diagnostic. À l'automne dernier, des étudiants de Master « Villes et Territoire » ont eu l'occasion de rencontrer quelques Missillacaises et Missillacais dans le centre-bourg pour comprendre leurs choix résidentiels et les éléments d'attractivité de la commune. Ces étudiants ont présenté leurs idées et préconisations pour notre commune lors d'une soutenance de fin d'études en avril dernier. La Municipalité tient à les remercier pour leur implication. Des ateliers entre Élus et techniciens ainsi que des déambulations en cœur de ville ont également permis de travailler sur des secteurs de projets qui restaient à identifier. Le diagnostic étant désormais établi, les intentions de projets restent à valider et les fiches actions devraient être élaborées au cours du second semestre 2022.

Pour les grands projets et les actualités du territoire, je vous invite à consulter les pages qui leur sont consacrées dans ce numéro. Retrouvez aussi le cahier détachable dédié à la sécurité. Ce document réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde vous informe sur les risques majeurs recensés sur la commune. Il décline les bons réflexes à avoir pour vous protéger et protéger les autres en cas d'alerte avérée. Ce document s'inscrit dans une démarche règlementaire, initiée par l'État. Ces éléments sont issus d'un travail de nombreux mois, débuté avant la crise sanitaire du COVID-19 et les événements géopolitiques qui se déroulent actuellement à l'Est de l'Europe.

Nous voici donc déjà arrivés à l'été. Un air de vacances flotte. Bal populaire et feu d'artifice sont en préparation pour la Fête Nationale en juillet. Les Rencontres Franco-Américaines renoueront également avec la commune au mois d'août. Deux occasions parmi d'autres qui vous seront proposées tout au long de la saison. Profitons de ces bons moments !

Bel été et bonnes vacances.

Bien à vous.

Jean-Louis MOGAN

Maire de Missillac et Président de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois.

Margline THOMAS

Conseillère Municipale



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

À 49 ans, je suis mariée et maman de trois enfants. Je travaille à Nantes au sein de l'Agence de Développement économique de la Région des Pays de la Loire. Plus précisément, mes missions se déclinent au sein du département « Tourisme » et mettent, notamment en avant la filière vélo. Mon poste se complète également par des missions au sein du bureau d'accueil des tournages qui promeut la Région par la cinématographie.

CONSEILLÈRE MUNICIPALE :

QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE POUR VOUS ?

En tant que Conseillère Municipale, je suis membre de la commission « Agriculture ». Je suis également Déléguée Titulaire de la Municipalité au Parc Naturel Régional de Brière dont je suis la trésorière. J'assiste à tous les bureaux du Parc qui ont lieu une fois par mois ainsi qu'aux Comités Syndicaux. Je suis également membre de la commission « Économie Durable ».

POURQUOI AVOIR CHOISI CES DÉLÉGATIONS ?

J'ai souhaité devenir Conseillère Municipale car je souhaitais m'investir dans la ville où j'habite. Il est important d'être acteur, d'accompagner les projets et le développement de sa commune. Les enjeux et la protection de notre environnement sont des notions que je défends. Il est important de vivre dans un cadre de vie sain et agréable. Et nous avons cette chance à Missillac !

Au plaisir de vous rencontrer.

Frédéric MORIN

Conseiller Municipal



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

À 38 ans, je suis originaire de la Sarthe. Après quelques années passées en Angleterre, je suis revenu en France en tant que télétravailleur depuis 10 ans maintenant. Je travaille pour un groupe leader dans le domaine de l'hôtellerie haut de gamme et suis chargé de rendre interprétable de grosses quantités d'informations au niveau global, c'est ce que l'on appelle couramment le « Big Data ».

ET SUR MISSILLAC ?

Je suis Missillacais depuis 2015 avec ma compagne et mes deux enfants âgés de 07 et 03 ans. Je pratique le badminton avec l'Amicale Laïque et ai rejoint l'équipe municipale lors des dernières élections, en 2020 : une première pour moi. Au sein de la Municipalité, je suis investi dans différentes Commissions : « Sports-Tourisme-Culture-Loisirs », « Communication-Information » et « Finances ».

S'INVESTIR DANS LA VIE MUNICIPALE : POUR QUELLES RAISONS ?

Mon souhait était de découvrir l'action publique tout en participant à la vie de notre belle communauté. Je souhaitais également faire des rencontres, découvrir les aspects de la commune que je ne connaissais pas et enfin mieux connaître les problématiques courantes pour mieux y répondre avec le reste de l'Équipe Municipale.

Je reste à votre écoute pour échanger.



L'évènement s'est déroulé les samedi 14 et dimanche 15 mai dernier à l'Étang des Platanes. Organisé par le Parc Naturel Régional de Brière, les « 24h de la Biodiversité » ont rassemblé amoureux de la nature, experts naturalistes et familles autour d'un inventaire de la faune et la flore locales ! Retrouver le bilan ainsi que toutes les photos de ce week-end sur le site internet du Parc Naturel Régional de Brière.

Fonctionnement 2022

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services.

UNE GESTION

EN TROIS ÉTAPES

1. LE BUDGET PRIMITIF

En début d'année

Il est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la commune pour une année civile.

2. LES DÉCISIONS MODIFICATIVES

En cours d'année

Elles modifient les autorisations budgétaires initiales en tenant compte de la situation de la commune et des projets.

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF

En fin d'année

Il présente les dépenses et les recettes effectives accomplies au cours de l'année. Il permet de contrôler la bonne exécution du budget.

Ces trois étapes sont obligatoirement votées par les membres du Conseil Municipal. Une séance est spécialement dédiée au budget primitif.



En savoir plus

Le compte-rendu du Conseil Municipal dédié au budget 2022 est disponible en téléchargement sur le site internet officiel de la commune dans la rubrique : Découvrir la commune > Présentation > Le Conseil Municipal > Les Comptes-Rendus du Conseil Municipal.



Investissement 2022



L'avancement des projets

HALLE DE MARCHÉ

- Avancement : terrassement en cours,
- Soutiens financiers :
 - Conseil Départemental de Loire-Atlantique : 202 655 €,
 - État : 175 000 €,
 - Conseil Régional des Pays de La Loire : 46 260 €.
- Fin prévisionnelle des travaux : début 2023.

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

- État d'avancement : attribution du marché,
- Budget prévisionnel : 992 947 € HT,
- Soutiens financiers confirmés :
 - Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux : 210 000 €,
- Lancement prévisionnel des travaux : second semestre 2022,
- Fin prévisionnelle des travaux : second semestre 2023.

ET POUR L'INVESTISSEMENT ?

La section d'investissement concerne essentiellement les grands projets, l'amélioration des équipements et le remboursement de la dette.

Les recettes proviennent principalement des emprunts, de subventions (État, Région, Département, Europe) et de l'autofinancement.



Halle de Marché

762 532 €



Extension Restaurant Scolaire

620 600 €



Propreté urbaine : les services s'engagent

Impliquées dans une démarche de propreté urbaine soucieuse de l'environnement depuis plusieurs années, les équipes techniques municipales s'impliquent quotidiennement pour l'entretien de notre cadre de vie. Nos grands espaces naturels sont entretenus de manière raisonnée. L'écopâturage a fait son apparition en 2020 sur le site de l'étang des Platanes puis, cette année, sur le secteur de la Chapelle Sainte-Luce. Le désherbage des espaces publics est réalisé à l'eau chaude. Les services municipaux sont dotés de véhicule et matériel électriques dont un aspirateur-nettoyeur. Depuis le printemps, celui-ci permet l'entretien du centre-bourg à raison de deux passages hebdomadaires.

Éclairage public : les lampadaires passent au solaire

En 2014, la Municipalité procédait à l'extinction de l'éclairage public la nuit, sauf le week-end, dans le centre-bourg et sur les axes fréquentés de la commune. Depuis 2017, les anciennes ampoules à mercure énergivores des candélabres sont remplacées par un nouvel éclairage performant et durable : des diodes électro luminescentes (LED). En 2022, les lampadaires passent donc au solaire ! Cinq lampadaires ont été installés sur le secteur du « Parc-En-Ciel » ; cinq autres sur le secteur de la Béchetais.

Pour favoriser les déplacements doux, des abris vélos mis en place sur la commune

En ossature bois, un premier abri a été installé sur le parking de la salle des sports. Un second le sera à proximité de la Mairie. Ils sont à votre disposition pour y stationner gratuitement vos cycles et ainsi vous permettre de développer vos déplacements de manière douce et propre.

Urbanisme

Un projet : besoin de conseils ?

Vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation, d'aménagement... ? Vous avez besoin de conseils ? Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique organise des permanences, gratuites et sur rendez-vous, à la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-Des-Bois. Le CAUE n'a pas vocation à réaliser les plans de votre projet ou devenir le maître d'œuvre de votre chantier. Ces rencontres sont exclusivement axées sur une mission de conseil. La prochaine permanence se déroulera le mardi 06 septembre 2022 de 14h00 à 17h00.

Pour en savoir plus et prendre rendez-vous :

www.cc-paysdepontchateau.fr

Restriction d'eau ? Je m'informe avec Restr'Eau !

En raison de la situation hydrologique du Département, la Préfecture de Loire-Atlantique publie régulièrement des arrêtés visant à préserver les ressources en eau. Un outil d'information vous permet également de connaître les restrictions éventuelles en vigueur sur la commune. Informez-vous tout au long de l'été sur <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>. Retrouvez également toutes les astuces pour économiser l'eau sur le site internet d'Atlantic 'Eau, service public de l'eau potable en Loire-Atlantique : www.atlantic-eau.fr

BESOIN DE CONSEILS POUR VOTRE PROJET ?

Rencontrez gratuitement un architecte du CAUE

Prise de rendez-vous au 02 40 45 07 94

CC PONT-CHÂTEAU SAINT-GILDAS-DES-BOIS 14h - 17h
1^{er} mardi après-midi du mois
Siège de la communauté de communes
2, rue des Châtaigniers
44 160 Pont-Château

CONSTRUIRE AGRANDIR RÉNOVER AMÉNAGER

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE CADRE DE VIE DE DEMAIN

caue
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Loire-Atlantique développement

2, boulevard de l'Estuaire 44200 Nantes
02 40 20 20 44 - www.caue44.com

Anti gaspillage, réduction des déchets et "Mieux manger"

OÙ EN EST LE PROJET ?

Au Pôle Enfance, l'année scolaire avait démarré avec le lancement d'un vaste projet visant à mieux consommer, mieux manger et mieux respecter son environnement. En améliorant la qualité des repas à hauteur de 50% de labels reconnus dont 20% de produits bio répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, d'une part. En désignant une classe ambassadrice au sein de l'école Française DOLTO : la classe de CM1 de Madame Corinne LEGROS, d'autre part.

Les ateliers ont débuté au mois de janvier dernier avec la mise en place d'un audit par le laboratoire « LABOCEA ».

Un plan d'actions a été élaboré ensuite par la collectivité afin de favoriser :

1. LA DIMINUTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Choix entre petite ou grande entrée,
- Des jetons « petite faim / moyenne faim / grande faim » avec la possibilité de se resservir,
- Sensibilisation des enfants par des échanges à table et dans les classes en élémentaire.

2. LA VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Compostage des aliments et des serviettes en papier par l'entreprise « Compost In Situ »,
- Utilisation d'un « gâchimètre à pain » pour permettre aux enfants de visualiser chaque jour le volume de pain jeté en fin de repas.

DE PETITS AMBASSADEURS AU TRAVAIL

La Municipalité a ainsi financé l'action de « Classe ambassadrice » qui a été dispensée à l'école Française DOLTO dans la classe de Madame Corinne LEGROS. Cinq ateliers de deux heures ont été animés par l'association « Aux Goûts du Jour ». Au programme : découverte du goût, savoir acheter-savoir manger, bien manger pour la planète, stop au gaspillage alimentaire et co-construction d'actions de sensibilisation dans l'établissement.

Ces ateliers ont permis aux élèves d'être incollables sur le sujet et de se préparer à leur mission : être les ambassadeurs privilégiés auprès de leurs camarades. Ils sont accompagnés et épaulés par le personnel du Pôle Enfance dans leurs démarches pour permettre la réalisation de leurs actions de sensibilisation : création d'affiches, expositions, potager, interventions publiques, livres de recettes utilisant les restes sans jeter...

Le pain peut être collecté chaque jour ou tous les deux jours par un élève. Pour en savoir plus et bénéficier de cette astuce, contactez les équipes du Pôle Enfance Municipal.



Les vacances d'été

Le centre de loisirs « Les Mélisses » sera ouvert du vendredi 08 au vendredi 29 juillet, puis du lundi 22 au mardi 30 août 2022. L'équipe d'animation proposera aux enfants un programme riche en activités variées, grands jeux et sorties. À noter que le centre sera fermé le mercredi 31 août 2022 pour préparer au mieux la rentrée avec toute l'équipe du Pôle Enfance.

La rentrée scolaire

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, les familles utilisatrices des services du Pôle Enfance : restauration scolaire, accueil périscolaire et centre de loisirs, sont invitées à renouveler leur dossier auprès du secrétariat du Pôle Enfance.

Les familles nouvellement installées sur la commune peuvent venir retirer leur dossier d'inscription.

Contact : ☎ 02 40 42 34 45 - ✉ aps-alsh@missillac.fr

DES PARTENAIRES ESSENTIELS À LA DÉMARCHÉ



Le prestataire de service qui confectionne les repas du restaurant scolaire, l'entreprise « Convivio », est associée à ces actions. Le Pôle Enfance travaille également avec de nouveaux partenaires afin d'aller plus loin dans la démarche : diététiciens, médecins conseillers en nutrition... Une partie du projet a d'ailleurs obtenu une subvention du programme « Plan France Relance des cantines ». Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Madame Laurence LEGUY-ADOLPHE.



Le CME reprend du service !



LA CHASSE AUX ŒUFS AU PRINTEMPS

Depuis le début de l'année, les Élus du Conseil Municipal des Enfants ont pu reprendre leurs activités : la chasse aux œufs du mois d'avril a notamment réuni plus de 200 inscrits !



LE 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'UNC EN MAI

Les jeunes Élus ont également participé aux 50^{ème} anniversaire de l'Union des Anciens Combattants, le dimanche 01^{er} mai 2022. Ils ont alors contribué à la remise des médailles militaires avant de prendre la parole pour une lecture de texte partagée avec les anciens soldats. Cet événement, tout comme les autres cérémonies commémoratives auxquelles participent les enfants, contribue au devoir de transmission de notre Histoire.



PUIS LES « 24H DE LA BIODIVERSITÉ »

Les jeunes Élus étaient également présents lors des « 24 heures de la Biodiversité », le samedi 14 mai dernier, avec leur stand de maquillage pour enfants, installé à l'étang des Platanes.

DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL EN JUIN

Le Conseil Municipal des Enfants s'est ensuite réuni le samedi 11 juin 2022 pour un après-midi en compagnie des résidents de la maison de retraite « Saint-Charles ».

L'INAUGURATION DU « PARC-EN-CIEL » AU DÉBUT DE L'ÉTÉ

Pour finir l'année, les jeunes Élus ont eu le plaisir d'inaugurer le « Parc-En-Ciel » : ce parc boisé situé face au Château de la Bretesche. Cette inauguration est ainsi venue concrétiser, le samedi 02 juillet 2022, un projet présenté, et approuvé, en Conseil Municipal à l'automne 2021. Le panneau implanté sur le site a été imaginé par les enfants du CME, et réalisé avec le soutien des services municipaux. Cette inauguration s'est achevée par un moment de convivialité partagé autour d'un pique-nique « Zéro Déchet ».



Et maintenant ?

PLACE AUX ÉLECTIONS !

Elles se dérouleront à l'automne. Mis en place en 2015, le CME est une véritable opportunité de participer à la vie de la commune pour apprendre à devenir citoyen ! Élections, réunions et projets : le Conseil Municipal des Enfants a tout d'un grand ! Un grand bravo à ces jeunes et leurs parents mais aussi aux Élus et animatrices qui les accompagnent et les soutiennent dans cette aventure !



École maternelle "Les Petits Herbets"



L'ANNÉE SCOLAIRE SE TERMINE, LES PROJETS AUSSI

Sylvie FLORENTIN, Directrice, détaille :

« Cette année, grâce au financement de l'association des parents d'élèves, nous avons pu inviter Sillousoune et sa comparse Claire BAJENS-CASTELS, pour nous aider à inventer 3 histoires que nous avons également illustrées. Notre prix littéraire portait exclusivement sur une sélection de leurs ouvrages. Nos personnages, mis en crayon par Sillousoune, décorent maintenant le hall de l'école ! Les trois classes de Moyenne et Grande Sections sont allées à la (re) découverte de l'étang des Platanes au fil des saisons. Toute une matinée a également été dédiée à un escape game et à la recherche d'un trésor ! Les deux classes de Petite Section ont eu une matinée entière de jeux et d'activités autour des couleurs avec la participation de nombreux parents. Chaque classe a pu aussi profiter de l'étang pour y écouter les bibliothécaires de Missillac venues lire un conte sous forme de « Kamishibai » sur la biodiversité. Comme chaque année, l'école a organisé, avec le soutien financier et logistique des parents, un atelier « petit déjeuner équilibré et brossage de dents » en collaboration avec l'infirmière du collège. Nos petits élèves se sont également formés aux premiers secours ; le potager a repris vie en espérant une météo nous permettant de profiter de nos légumes à la rentrée. Avant de nous quitter, les élèves de grande section sont allés, durant une semaine, découvrir les joies des activités aquatiques. Ils ont aussi pu faire connaissance, à plusieurs reprises, avec leur future nouvelle école ! Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'équipe au 02 40 01 39 17 ou par courriel : ecolepetitsherbets@orange.fr. La rentrée aura lieu le jeudi 01^{er} septembre 2022. En attendant, bonnes vacances bien méritées à tous ! »

École élémentaire Françoise DOLLÉ

LES ÉLÈVES AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

Corinne LE BRONZE, Directrice, explique :

« L'école scolarise actuellement 195 élèves du Cours Primaire au Cours Moyen. Nos futurs CP ont découvert leur école lors de deux après-midis en juin. Le self de l'Espace aux Mille Fleurs n'a pas été oublié. Les CM2 ont, eux aussi, déjà pris contact avec le Collège La Fontaine le temps d'une journée. Côté sportif, les classes se sont rendues sur le village départ du Tour de Bretagne Cycliste, en avril. Suite à cet événement, une semaine vélo a été organisée à l'école afin de valider le « savoir rouler ». Côté environnement, tous les élèves ont été enchantés de bénéficier d'interventions du Parc Naturel Régional de Brière dans le cadre des « 24 heures de la Biodiversité ».

Lors d'une première intervention en classe, les élèves du CE2 au CM2 ont pu découvrir le monde des lépidoptères (les papillons) avec un naturaliste. Puis, vendredi 13 mai, chaque classe a participé à une chasse aux papillons près de l'étang des Platanes. Toutes les classes ont capturé, identifié et relâché quelques 9 espèces différentes de papillons de nos prairies. Les classes de CP et CE1 n'ont pas été en reste. Elles sont restées dans l'enceinte de l'école et ont « chassé » les petites bêtes. Les plus jeunes ont pu identifier et observer une dizaine d'espèces d'insectes. Chacun a appris à mieux observer son environnement proche et a participé à l'inventaire des espèces d'insectes présents sur Missillac. Ce projet a démarré avec le spectacle « Électroplume » à l'Espace La Garenne. Sans oublier, le lien avec la restauration scolaire puisque la classe ambassadrice de la restauration est notre classe de CM1. Côté découvertes, la musique a aussi eu sa place cette année. Sarah, intervenante de « Musique et Danse 44 », a fait chanter cinq classes de l'école. Les autres classes ont bénéficié de la présentation d'instruments de musique par des professeurs du conservatoire. Côté sorties : les CP et CE1 se sont rendus au château de Suscinio découvrir les légendes du Roi Arthur. Les CE2 et CE2/CM1 sont allés au parc animalier de Branféré, une classe de CM1 a découvert Vannes et les CM1/CM2 se sont rendus à l'île aux Pies faire de l'accrobranche. »

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contacter le Pôle Enfance Municipal au 02 40 42 35 05 pour une pré-inscription. Ensuite, contactez l'école pour prendre rendez-vous par téléphone au 02 40 88 30 18 ou par courriel : ce.0440596j@ac-nantes.fr



Un dico pour les 6^{èmes} !

Comme chaque année, le Département de Loire-Atlantique offrira, à la prochaine rentrée scolaire, un dictionnaire bimédias à tous les collégiens de Loire-Atlantique entrant en classe de 6^{ème}. Retrouvez toutes les modalités de cette opération sur www.loire-atlantique.fr

Transports scolaires inscrivez-vous !

Les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2022-2023 s'effectuent exclusivement en ligne depuis le site internet de la Région des Pays de la Loire. La démarche est possible jusqu'au mardi 19 juillet prochain. Au-delà, une majoration de 20 euros par enfant sera appliquée.

Notre cadre de vie : la responsabilité de chacun

Les nombreux dépôts sauvages constatés sur notre territoire entraînent des coûts d'entretien conséquents pour la collectivité. Tous déchets déposés, en dehors des équipements et structures adéquats, sont considérés comme dépôts sauvages. Les déchets dangereux doivent être traités selon une procédure stricte et par des intervenants compétents. Les dégradations volontaires et incivilités régulières de certains portent, elles aussi, sérieusement atteinte à notre cadre de vie et à la qualité des services présents sur la commune. Le non-respect des règles de civisme et de la réglementation en vigueur engage la responsabilité civile et pénale du contrevenant et l'expose à des poursuites judiciaires.

La préservation de notre territoire est l'affaire de tous !



DICRIM

Le Document d'Information Communal sur
les Risques Majeurs : votre document sécurité !

Ce document réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde vous informe sur les risques majeurs recensés sur notre commune. Il décline les bons réflexes à avoir pour vous protéger et protéger les autres en cas d'alerte avérée. Ce document s'inscrit dans une démarche réglementaire, initiée par l'État. Ces éléments sont issus d'un travail de nombreux mois, débuté avant la crise sanitaire du COVID-19 et les événements géopolitiques qui se déroulent actuellement à l'Est de l'Europe.

C'est l'affaire de tous !

PROPRIÉTAIRE DE TERRAIN ?

ENTREtenir : UNE OBLIGATION !

Pour des raisons de sécurité et de salubrité publiques, la législation vous impose d'entretenir votre parcelle. Pour les terrains non bâtis, l'arrêté municipal n°13-05-17 précise que ces travaux de débroussaillage doivent être réalisés avant le 15 juin de chaque année. À défaut, la Municipalité peut faire procéder, à vos frais, à l'entretien nécessaire. Tout manquement à cette obligation vous expose également à une contravention.

UNE TRANQUILLITÉ PARTAGÉE

L'arrêté municipal n°09-09-03 stipule que les travaux bruyants : tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres outils ou engins bruyants, peuvent être réalisés du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ils sont interdits en dehors de ces horaires. Pour la tranquillité de tous, la Municipalité vous remercie de respecter ces pratiques.

DANS LE JARDIN, C'EST « ZÉRO PESTICIDE »

La Loi « Labbé » est entrée en vigueur le mardi 01^{er} janvier 2019. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur. Pour en savoir plus :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS

Le brûlage des déchets à l'air libre génère des troubles par les odeurs. La fumée nuit à l'environnement et à la santé. Elle augmente le risque d'incendie. Conformément à une Directive du Ministère de l'écologie, la Municipalité vous rappelle qu'il est strictement interdit de procéder à ce type d'opération sur la commune et vous invite à vous diriger vers les déchetteries du territoire intercommunal.

Cahier détachable

VALORISEZ POUR ÉCONOMISER

Vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie pour valoriser vos déchets verts ? La solution : ne ramassez plus l'herbe tondue. Laissez-la sur place après la tonte. Cette technique, dite de « mulching », permet à votre gazon de se renforcer.

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

- Version éditée en 2022 -

Commune de



Missillac

À CONSERVER

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur est un **évènement d'origine naturelle ou humaine** qui peut **mettre en cause la sécurité des habitants**. Pour **Missillac**, les **risques considérés** sont le Radon, les tempêtes, les inondations, le risque sismique, le transport de matières dangereuses et les risques sanitaires. La Municipalité **vous informe** et prévoit la mise en place des **procédures et moyens susceptibles d'être mobilisés en cas d'alerte**. **Retrouvez à travers ce document les consignes de sécurité qui vous permettront de vous mettre à l'abri en attendant l'arrivée des secours.**

« *La Sécurité Civile est l'affaire de tous.* » (Loi n° 2004/811 de modernisation de la Sécurité Civile).

CONSIGNES GÉNÉRALES

✓ Vous êtes, ou connaissez, **une personne qui présente une vulnérabilité** particulière : âge, isolement, maladie chronique, handicap... ➔ **Faites-vous recenser auprès du Centre Communal d'Action Sociale** pour intégrer le registre de surveillance : ccas@missillac.fr

✓ **Repérez les points de coupure des alimentations électriques, gaz et eau potable de votre logement.**

✓ **Conservez toujours à portée de mains :**

- Radio à piles,
- Lampe de poche,
- Réserve d'eau et de nourriture,
- Trousse de premier secours et traitements médicaux,
- Documents personnels,
- Couvertures et vêtements de rechange,
- Matériel nécessaire à l'isolation d'une pièce (chiffons, adhésifs...).



✓ **Vous utilisez un dispositif d'assistance médicale ?**

Contactez l'organisme qui en assure la gestion.

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'URGENCE ?

En cas de **déclenchement d'une alerte** :



Laissez vos enfants à l'école : ils seront pris en charge par les personnes qui les encadrent.



Laissez les réseaux disponibles pour les urgences.



Écoutez Radio France Bleu Loire-Océan (88.1 FM) habilitée par les services de l'État.

Cette radio diffuse les messages et les consignes de sécurité en temps réel.



Suivez les consignes et signalez les départs de feux ou tout autre accident majeur aux Pompiers (18).

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE

15

SAMU
SERVICE D'AIDE
MÉDICAL URGENT

17

POLICE
SECOURS

18

SAPEURS
POMPIERS

114

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES
ET MALENTENDANTES

32 37

PHARMACIE
DE GARDE
(0,35 euros TTC/minute)

112

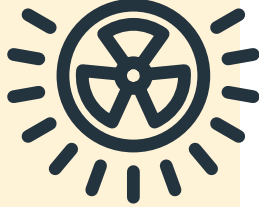
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Le risque Radon



Le radon est un **gaz naturel radioactif, inodore et incolore**, issu de la désintégration de l'uranium et du radium naturellement présents au sein de la croûte terrestre. Il présente un danger lorsqu'il est inhalé ; il **favorise l'apparition** et le développement du **cancer des poumons**. À l'air libre, la concentration de radon est faible ; à l'intérieur des habitations, le radon s'accumule et peut **devenir très concentré**, en particulier dans les **caves**, les **sous-sols** et les **vides sanitaires**.

- Chaque jour, **aérez votre logement au moins 10 minutes**,
- **Vérifiez et entretenez** les **systèmes de ventilation**,
- **N'obturez pas les entrées et sorties d'air**,
- **Réalisez des mesures** de la concentration de radon, à l'aide de dosimètres, sur 2 mois entre octobre et avril,
- En fonction des résultats, **mettez en œuvre les préconisations nécessaires** : www.irsn.fr



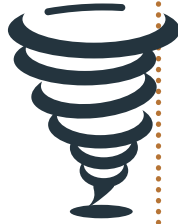
Le risque Tempête



Le principal **danger** provient de la **force des vents**.

Les **dégâts** aux **arbres**, aux **réseaux** aériens, mais aussi aux **bâtiments** peuvent être importants.

Météo France prévoit **4 niveaux d'alerte** (**vert, jaune, orange** et **rouge**) dont 2 nécessitant des précautions particulières.



Avant la tempête

- **Vérifiez** ainsi **régulièrement l'état** de vos **toitures, cheminées** et **volets** ainsi que l'état de vos **végétaux** pour **prévenir les risques de chutes** de branches et des grands arbres.

En cas d'alerte orange

- **Rangez** ou **fixez** les **objets** sensibles aux effets du vent,
- **Mettez-vous à l'écart** des vitres, arbres et installations de grande hauteur,
- **N'utilisez pas** de téléphone ou **appareils électriques**,
- **Limitez vos déplacements** et **réduisez votre vitesse** sur la route.

En cas d'alerte rouge

- **Appliquez** les **consignes** de l'alerte orange,
- **Prenez contact** avec votre voisinage et organisez-vous,
- **Restez chez vous** et **tenez-vous informés** :
www.meteofrance.com ou 0 890 71 14 15 (0,15 €/minute + prix d'un appel).

Après la tempête

- **Ne touchez pas aux fils et câbles** même tombés à terre,
- **N'intervenez pas** sur les toitures,
- **Surveillez** une **montée des eaux** éventuelle,
- **Signalez en Mairie** tout **incident** impactant la **sécurité civile**.

Le risque Inondation



L'inondation régulière et **progressive**, par **suite de pluies importantes et durables**, provoque le **débordement de cours d'eau**. L'inondation rapide, quant à elle, due à des **pluies d'orage** entraîne un **engorgement rapide du réseau hydrographique**. Les inondations sont liées à des phénomènes exceptionnels et imprévisibles qui donnent lieu à des catastrophes naturelles.



En situation normale

- **Informez-vous** en Mairie sur les **risques recensés**,
- Repérez les zones de mise à l'abri hors d'atteinte de l'eau,
- **Fixez** tous les **équipements susceptibles de flotter** : citernes...
- **Stockez en hauteur** vos documents personnels : papiers, factures...
- **Mettez hors de portée des eaux** les produits toxiques et polluants.

En cas de montée des eaux

- **Coupez** le **gaz** et **l'électricité**,
- **Placez en hauteur** les **matériels** sensibles à l'eau,
- **Protégez les ouvertures basses** de l'habitation,
- **Évitez** les déplacements inutiles,
- **Ne vous engagez pas sur une route inondée**.

Pendant et après l'inondation

- **Écoutez** et **suivez** les **indications** données par les **Autorités**,
- **Signalez** les **personnes sinistrées** ou **vulnérables** en **Mairie**,
- **Aérez** et **nettoyez** l'habitation dès le retrait de l'eau,
- **Ne rétablissez l'électricité** que lorsque **l'installation est sèche et vérifiée par un professionnel**,
- **Chauffez** dès que possible,
- Si votre habitation est sinistrée, **évaluez les dommages**, **prenez des photos**, et **contactez votre assurance**.

NOUVEAU

FR-Alert

FR-ALERT est un **système d'alerte** des populations, géré par les services de l'État, qui permet d'envoyer des **notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger en temps réel**. Ce dispositif est opérationnel partout en France et en Outre-Mer depuis juin 2022. Au travers de la téléphonie mobile, le système FR-ALERT permet d'informer sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de ces menaces. FR-ALERT est conçu pour alerter *via* les réseaux de télécommunications, il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes ni de télécharger une application mobile pour ce dispositif.

Le risque Sismique



Missillac est classée en zone de sismicité modérée de niveau 3.

Imprévisibles par nature, les tremblements de terre doivent être anticipés pour **prévenir la chute d'objets ou l'effondrement de constructions.**

Dès maintenant

- **Fixez les matériels et mobiliers lourds** pour éviter leur chute.

À la première secousse

- **À l'intérieur** : ne sortez pas, mettez-vous dans un **angle de murs** ou **sous un meuble** solide et **éloignez-vous des fenêtres**,
- **À l'extérieur** : **éloignez-vous** de tout ce qui peut s'effondrer,
- **En voiture** : **restez dans le véhicule**, à distance des constructions et fils électriques, jusqu'à la fin de la secousse.

Après la première secousse : attention aux répliques...

- **Coupez l'eau, le gaz et l'électricité**,
- En cas de **fuite de gaz**, **ouvrez les fenêtres** et **prévenez les Autorités**,
- **N'allumez pas de flamme** et **ne fumez pas**,
- **Prenez vos papiers**, vos **médicaments indispensables**, et **évacuez** le plus rapidement possible les bâtiments, **sans prendre l'ascenseur**,
- **Ne pénétrez jamais** dans un **bâtiment endommagé**,
- **Ne touchez pas aux fils ou câbles** tombés par terre.



Le risque Sanitaire



La **propagation de certaines maladies ou virus** et les **effets du climat sur la santé** doivent faire l'objet d'une attention particulière et d'une organisation spécifique.

Canicule

- **Maintenez votre logement frais** en aérant le soir,
- Pendant la journée, **fermez volets, rideaux et fenêtres**,
- **Utilisez ventilateur et/ou climatiseur**, ou rendez-vous dans un **endroit frais deux à trois heures par jour**,
- Plusieurs fois par jour, **mouillez-vous le corps** et **buvez beaucoup d'eau**.
- **Mangez normalement**,
- **Ne sortez pas aux heures les plus chaudes** et **limitez vos activités physiques**,
- **En cas de malaise** ou de troubles du comportement, **appelez un médecin**.

Grand froid, neige et verglas

- **Protégez vos canalisations** d'eau contre le gel,
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en **dégageant la neige et en salant/sablant les trottoirs devant votre domicile**,
- **Ne bouchez pas les entrées d'air** de votre logement,
- **Aérez dix minutes par jour chaque pièce**, même en hiver,
- Pour vous chauffer, **utilisez uniquement des appareils destinés à cet usage** et **protégez-vous du monoxyde de carbone**.
- **Ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte**.



Le risque

Transports matières dangereuses



Ce risque concerne le **transport par la route**, principalement la **RN165**, et le **transport de gaz haute pression par canalisation** : le long de la RN165, **au sud-est entre Drefféac et Sainte-Reine-de-Bretagne**, et **au sud-ouest en direction d'Herbignac**.

Transport par la route

- **Respectez toujours les distances de sécurité.**

Transport par canalisations

- **Déclarez vos travaux au préalable** auprès des gestionnaires de réseaux.
- En cas de fuite de gaz, alerter **GRTGaz : 0800 02 29 81**.



Si vous êtes témoin d'un accident

- **Supprimez toute source de feu ou de chaleur** (moteur, cigarette...),
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas (sauf en cas d'incendie),
- **Donnez l'alerte**, en appelant le 18 ou le 112, **en précisant le code « Danger » et le code « Matière »** (voir plaque à l'arrière du véhicule).
- Si **vous constatez un écoulement** vers un fossé ou cours d'eau, **prévenez également les secours**.



33 Code danger
1203 Code matière

En cas de nuage toxique

- **Fuyez selon un axe perpendiculaire au vent**,
- **Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment et confinez-vous** : fermez les fenêtres, bouchez les entrées d'air, arrêtez les ventilations et climatisations.

À la fin de l'évènement

- Ne **sortez qu'en fin d'alerte** ou sur **ordre d'évacuation**,
- **Aérez le local de confinement**.

JE M'INSCRIS OU JE PROTÈGE MES PROCHES

Pendant les fortes chaleurs ou les épisodes de grand froid, les personnes âgées de plus de 65 ans, vulnérables, dépendantes ou isolées sont invitées à se faire recenser, gratuitement, auprès de la Mairie afin de pouvoir bénéficier d'un contact de surveillance. Cette démarche peut être effectuée par une tierce personne en faveur d'un proche.

Maladies





- **Mettez à jour vos vaccins** et ceux de vos enfants,
- **Respectez les protocoles sanitaires** en vigueur.

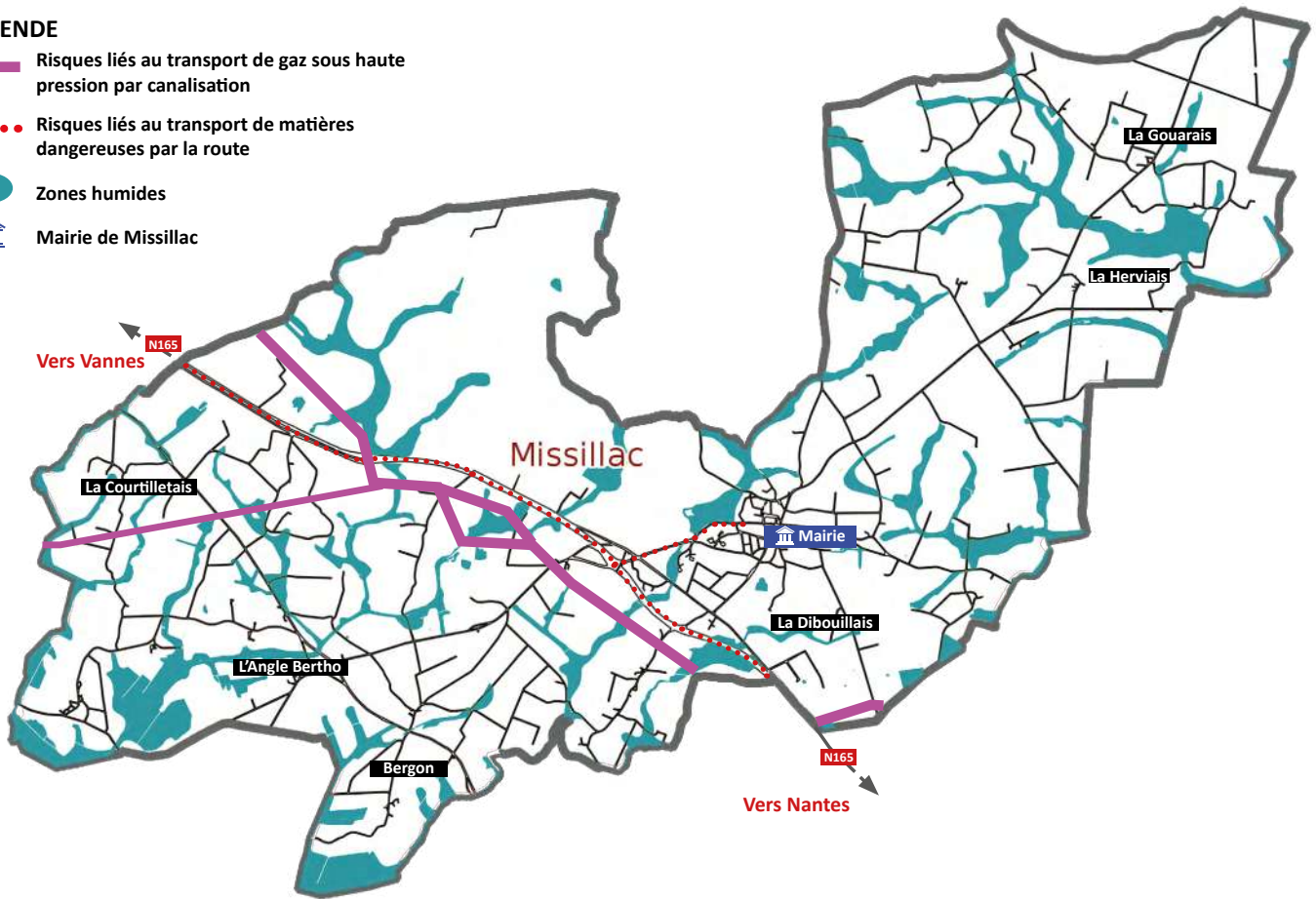
Plan iode

- En cas d'**accident nucléaire**, un nuage contenant de l'iode radioactif peut être émis. Un **comprimé d'iode stable** vous sera alors **distribué par les Autorités**, pour empêcher la fixation d'iode radioactif sur la glande thyroïde et diminuer le risque de cancer provoqué par son inhalation.

CARTE DES RISQUES

LÉGENDE

-  Risques liés au transport de gaz sous haute pression par canalisation
-  Risques liés au transport de matières dangereuses par la route
-  Zones humides
-  Mairie de Missillac



Le risque
Radon



Le risque
Tempête



Le risque
Inondation



Le risque
Sismique



Le risque
Transport
Matières dangereuses



Le risque
Sanitaire



POUR ÊTRE INFORMÉ EN CAS D'ALERTE



Pour être informé en cas d'alerte, rendez-vous sur le site internet communal : www.missillac.fr pour vous inscrire aux alertes SMS.

En cas d'évènements, vous recevrez une alerte, vous indiquant la marche à suivre, sur votre téléphone mobile.

Le nouveau site internet communal sera prochainement mis en ligne. Vous pouvez procéder à votre inscription dès maintenant : communication@missillac.fr ou webmaster@missillac.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde détaille précisément les risques recensés sur notre commune. Il sera prochainement finalisé et pourra être consulté en Mairie ou sur www.missillac.fr.

INFORMATIONS OFFICIELLES

 Sous-Préfecture de Saint-Nazaire : 02 40 00 72 72

 Préfecture de Loire-Atlantique : 02 40 41 20 20

Mairie de Missillac

06 rue de la Fontaine Saint-Jean 44780 Missillac ▪ Tél. 02 40 88 31 09 ▪ Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : mairie@missillac.fr ▪ Site internet : www.missillac.fr ▪ Page Facebook : www.facebook.com/VilledeMissillac

Culture : un Fonds de Soutien aux initiatives culturelles



Un fonds de soutien est ouvert aux associations culturelles du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois : toute association évoluant dans le domaine culturel, artistique et/ou patrimonial est invitée à se saisir d'un formulaire afin d'engager une demande de subvention. La Communauté de Communes accompagnera les initiatives qui porteront attention aux objectifs du Projet Culturel de Territoire :

- La transversalité et le rayonnement : association de plusieurs communes,
- Le partenariat : projets collaboratifs,
- L'esthétique : qualité des choix artistiques, complémentarité à l'offre existante,
- L'action culturelle : sensibilisation, ateliers de pratique,
- Une attention particulière sera accordée aux projets qui feront le lien avec le public adolescent.

Les formulaires de dépôt de projet sont téléchargeables en ligne sur le site de la Communauté de Communes.

Sport-Santé : la Com'Com labellisée

- Créé en 2019 par le Ministère chargé des Sports et le Ministère des Solidarités et de la Santé, le réseau des « Maisons Sport Santé (MSS) » poursuit son déploiement. Lauréate du 03^{ème} appel à projets, la Communauté de Communes a rejoint ce réseau qui compte désormais 436 structures réparties sur l'ensemble du territoire National. L'objectif est de faciliter l'accès à la pratique d'une activité physique pour tous à des fins de santé : accueillir, renseigner, sensibiliser et orienter les personnes. Une attention particulière est portée aux personnes sédentaires, éloignées de la pratique sportive ainsi qu'aux personnes souffrant de maladies chroniques, qui bénéficient d'une prescription médicale d'activité physique adaptée.

Du côté de la bibliothèque

Après un printemps sous le signe de l'Eau avec le Syndicat du Bassin Versant du Brivet et de la Biodiversité avec le Parc Naturel Régional de Brière, des animations pour les tout-petits, des rencontres autour du « Prix Cezam » et de l'opération pour les collégiens « Je Lis du Théâtre », de nouveaux rendez-vous culturels sont en préparation pour la rentrée prochaine. De nouveaux services vous seront aussi proposés comme le « Portage de livres à domicile pour les personnes empêchées ».

Mais d'ici là, rendez-vous mardi matin 12 juillet pour un rendez-vous intergénérationnel dédié à la littérature jeunesse : « Partir en Livre ». À Missillac, vos deux bibliothécaires, Fabienne RICORDEL et Manuella POULARD, sont accompagnées d'une équipe composée de nombreux et fidèles bénévoles. Toute l'équipe vous accueille dans les locaux transférés au 27 rue du Château. Ces derniers mois, petits et grands ont pu découvrir les nombreuses nouveautés livres et DVD disponibles au prêt. Alors n'hésitez plus, la carte d'emprunt est gratuite pour les enfants et les adolescents. Pendant l'été, la bibliothèque est ouverte les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00, les mercredi et samedi de 10h00 à 12h30.

• Renseignement et contacts :

• ☎ 02 40 19 32 31 ou 09 61 61 18 72

• ✉ bibliomissillac@cc-paysdepontchateau.fr

• Toute l'actualité à suivre sur le site du réseau des bibliothèques :

• reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr

En été, la piscine adapte ses horaires !

Du samedi 09 juillet au dimanche 28 août, la piscine adapte ses horaires pour les vacances d'été ! Elle sera ainsi ouverte le lundi : de 12h00 à 13h30 puis de 14h00 à 17h00 et de 18h00 à 20h00, le mardi : de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00 et de 18h00 à 20h00, le mercredi : de 10h00 à 12h00 puis 14h00 à 17h et de 18h00 à 22h00, le jeudi et le vendredi : de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00 et de 18h00 à 20h00, le samedi : de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00, et le dimanche : de 10h00 à 13h00.

ATTENTION !

Comme tous les ans, la piscine doit s'arrêter pour raisons techniques, cette année elle sera fermée du lundi 29 août au dimanche 11 septembre 2022 inclus.



La saison est lancée !

Les beaux jours reviennent et l'Office de Tourisme « Entre Canal et Brière » vous présente ses idées sorties ! Rando-crêpes, boucles vélos, paddle, pédalo ou bien canoë : il y en a pour tous les goûts !

NOUVELLE SAISON, NOUVELLES PUBLICATIONS

Pour découvrir les éditions 2022 et profiter pleinement de notre territoire, découvrez le magazine touristique, la carte touristique et le guide pratique de l'Office de Tourisme. Ils sont à télécharger sur www.pontchateau-saintgildasdesbois.com.



Envie de randos ?

23 circuits sont accessibles sur le territoire intercommunal : à pied, à cheval, à vélo.... Au gré de vos envies : circuit VTT ou bien parcours permanents d'orientation vous attendent.

Découvrez ou redécouvrez notre territoire, tout en suivant le fil de l'eau grâce aux boucles vélos.

- Boucle n°34 : Pomme de Guenrouët et Pomme d'Api,
- Boucle n°35 : La Petite Reine Brivetaine,
- Boucle n°36 : Le Guidon en Terre Brièronne,

3 liaisons :

- Entre Missillac et La Chapelle-des-Marais,
- Entre Sévérac et Saint-Gildas-des-Bois,
- Entre Pontchâteau et Sainte-Reine-de-Bretagne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.pontchateau-saintgildasdesbois.com > Rubrique « randonnées à vélo ».



L'Office fait le mur !

Cet été, en plus des accueils à Pontchâteau, Guenrouët et Saint-Gildas-Des-Bois, une conseillère en séjour partira « Hors les Murs »... pour aller à la rencontre des habitants et des touristes. Retrouvez ainsi l'Office de Tourisme sur le marché de Missillac, les mercredis matins, du 13 juillet au 10 août 2022 !

LES RANDOS-CRÊPES SONT DE RETOUR

- Mercredi 06 juillet à 20h00 : Saint-Gildas-Des-Bois,
- Mercredi 13 juillet à 20h00 : Drefféac,
- Mercredi 20 juillet à 20h00 : Crossac,
- Mercredi 27 juillet à 20h00 : Sainte-Anne-Sur-Brivet,
- **Mercredi 03 août à 19h00 : Missillac,**
- Mercredi 10 août à 19h00 : Sévérac,
- Mercredi 17 août à 19h00 : Guenrouët,
- Mercredi 24 août à 19h00 : Sainte-Reine-De-Bretagne.

Plutôt sur l'eau

Cet été, profitez des activités en location proposées par l'Office de Tourisme « Entre Canal et Brière » : paddle, pédalo, canoë-kayak ! Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'Office du Tourisme : www.pontchateau-saintgildasdesbois.com

À GUENROUËT

- Pédalo,
 - Paddle, dont un paddle double.
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h30. Les mercredi, samedi et dimanche de 10h00 à 18h30.

À PONTCHÂTEAU

- Paddle,
 - Canoë avec la possibilité de faire de l'escape canoë autour de découvertes archéologiques.
- Les lundis de 14h00 à 18h00. Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 13h00 puis de 14h00 à 18h00. Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00.

Rencontres Franco-Américaines de musique de chambre : Après deux ans d'absence, le Festival est de retour !

RENDEZ-VOUS DU LUNDI 15 AU SAMEDI 20 AOÛT 2022

POUR LA 21^{ÈME} ÉDITION

LA PAROLE AU COMITÉ ORGANISATEUR

« Nous retrouvons enfin le festival et c'est la promesse d'une belle rencontre avec la musique à l'occasion de cette 21^{ème} édition. Nous remercions chaleureusement les partenaires institutionnels et officiels, les mécènes Français et Américains ainsi que les annonceurs, pour leur soutien financier ; tous les organismes et les personnes qui mettent locaux, matériels, techniques et savoir-faire à notre disposition. Nous comptons aussi sur la générosité du public lors de ce festival. Sans tous ces soutiens les Rencontres Franco-Américaines ne pourraient avoir lieu, notamment dans l'esprit de son créateur, Willard BELING, à savoir l'accès libre aux concerts et animations. »



LE PROGRAMME

LUNDI 15 AOÛT – 21H00

Église de Missillac
Concert d'ouverture Franco-Américain

MARDI 16 AOÛT – 16H00

Chapelle du Cougou, Guenrouët
« Carte blanche au Gateway Quartet »

MARDI 16 AOÛT – 18H30

Église de Sainte-Reine -De-Bretagne
Impromptu musical

MERCREDI 17 AOÛT – 21H00

Carré d'Argent, Pontchâteau
« Lococello & Friends,
pour la création de Samuel STROUK »

JEUDI 18 AOÛT – 21H00

Église de Saint-Gildas-Des-Bois
« Les Compositrices ! »

VENDREDI 19 AOÛT – 21H00

Église de Missillac
« Musiques Slaves »

SAMEDI 20 AOÛT – 21H00

Église de Saint-Gildas-Des-Bois
« Les Quatre saisons de Vivaldi »

LES TEMPS FORTS

LUNDI 15 AOÛT – 11H00

Espace Culturel La Garenne, Missillac
« Master classe »

JEUDI 18 AOÛT – 12H30

Étang des Platanes, Missillac
Pique-nique musical champêtre

VENDREDI 19 AOÛT – 11H00

Médiathèque, Pontchâteau
Intermède musical suivi d'un apéritif

COUPS DE CŒUR

UNE « MASTER CLASSE »

Avant le grand concert d'ouverture, venez rencontrer les étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Un cours magistral qui se déroulera le lundi 15 août à 11h00 à l'Espace Culturel La Garenne.

UN PIQUE-NIQUE MUSICAL

Profitez d'un déjeuner musical aux couleurs Missillacaises, le jeudi 18 août à partir de 12h30. Rendez-vous pour l'incontournable pique-nique musical organisé, pour la première fois, à l'étang des Platanes de Missillac ! Dans un cadre champêtre et familial, les artistes du festival vous feront partager un moment inoubliable. N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique !



www.rencontresfrancoamericaines.fr

EN QUELQUES MOTS

- Participation libre,
- Artistes talentueux,
- Esprit familial,
- Convivialité.

EN CHIFFRES

- Du 15 au 20 août 2022,
- 7 concerts,
- 5 communes,
- 1 pique-nique musical,
- 1 « master classe ».

BILLETTERIE

- Ouverture : dimanche 10 juillet,
- Réservations exclusivement en ligne,
- **Réservations obligatoires pour les concerts des 16 et 17 août,**
- Réservations conseillées pour les autres.

Des résultats encourageants pour le "Twirling Missillac"

Après deux années perturbées par le COVID, le twirling a enfin pu reprendre une activité « normale ». Le club compte à son effectif 78 licenciés, âgés de 04 à 27 ans. Les compétitions ont pu toutes se dérouler malgré quelques ajustements en début d'année. Le club s'est distingué par ses bons résultats obtenus en quart de finale en Vendée, en qualifiant la grande majorité des chorégraphies pour la demi-finale nationale N3. Les solistes seniors nationale N2 ont également réalisé de très belles prestations, en se qualifiant jusqu'en Ligue Pays de la Loire : signe d'une belle évolution et d'un travail constant. Les petites poussines ont, elles aussi, réalisé une belle démonstration lors de la rencontre amicale départementale qui a eu lieu le samedi 02 avril à Vigneux-De-Bretagne. Un grand bravo à elles pour leur première année ! Lucile GUÉNO, Présidente du club, a reçu cette année une médaille d'or fédérale, afin de gratifier ses années de bénévolat au sein du club et du Département de la Loire-Atlantique. En conclusion, de très belles progressions et performances. Les monitrices sont ravies de ces résultats et du nombre de qualifications. Malheureusement les sélections pour la finale étant très serrées, le club ne sera pas présent à la finale nationale à Valence. Le club sera présent au forum des associations de Missillac, début septembre, afin de vous faire découvrir ce sport peu connu et vous donner de plus amples informations concernant les inscriptions.



Une année de découvertes pour "Chrysalides"

Dans le précédent magazine municipal, l'association était heureuse de vous annoncer la reprise de ses activités avec les enfants. En effet, les petits accueillis par les assistantes maternelles ont pu reprendre le chemin des activités. C'est avec un réel plaisir que tous les loulous peuvent de nouveau se retrouver durant des ateliers d'une heure et demie, deux fois par semaine, avec un roulement sur les communes de Missillac, Saint-Gildas-Des-Bois et Guenrouët. Une rotation qui permet aux collègues non véhiculées de pouvoir avoir une ouverture sur l'extérieur et de sortir d'un isolement professionnel. L'association propose non seulement des ateliers pour les enfants mais également des moments de convivialité et de partage entre collègues : par le biais de réunions, organisées une fois tous les deux mois d'une part, et par des temps d'échanges d'autre part. Les réunions permettent d'organiser les ateliers et de mettre en place divers projets, comme la participation en mai dernier aux « 24h de la biodiversité » sur Missillac. Un moment est toujours destiné à l'écoute, sans jugement, en cas de difficulté rencontrée sur le temps professionnel.

Quant aux temps d'échanges, il s'agit de moments encadrés par des professionnels comme cela a été le cas à deux reprises cette année. Un samedi en novembre avec une intervenante, Isabelle FILLIOZAT, et un autre samedi en avril, plus léger mais tellement sympathique avec une plasticienne qui a su nous apporter des astuces et techniques adaptés aux enfants. Nous avons clôturé cette année par un petit spectacle proposé aux parents employeurs. Une sortie avec les petits dans une ferme pédagogique est également prévue puis une sortie entre collègues ; cette année direction Nantes pour une épreuve en équipe ! L'association termine cette année avec onze adhérentes. Ce sera avec plaisir qu'Amandine, Isabelle et Alexandra de Guenrouët, Florence et Virginie de Saint-Gildas-Des-Bois, Béatrice de Dréfféac ainsi que Morgane, Karine, Patricia, Christelle et Nadine de Missillac vous accueilleront pour l'année 2022-2023. L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 20 septembre à 20h15 à la salle magnolia de Saint-Gildas-Des-Bois. Toutes les assistantes maternelles de Drefféac, Sévérac, Missillac, Guenrouët et Saint-Gildas-Des-Bois Bois sont les bienvenues. Si vous êtes intéressé(e), pour rejoindre cette joyeuse et bienveillante association, n'hésitez pas à contacter Virginie LEBEAU : 06 67 25 43 03, Amandine JORE : 06 33 77 90 00, Patricia EVAIN : 06 30 56 62 26 ou Nadine GEGOU : 06 73 52 39 36. Nous concluons cet article en vous souhaitant un bel été et avec cette petite citation de Carole MONNEY... « *Le plus beau cadeau que l'on puisse me faire, est le sourire d'un enfant heureux* ».

La Maison Saint-Charles fête ses 120 ans !

Fondée en 1902, la Maison Saint-Charles souffle ses 120 bougies ! Pour cette grande occasion, l'association de la Maison Saint-Charles propose pour toutes les générations un moment féérique. L'évènement a pour but de mettre en valeur l'histoire remarquable de la Maison et de la famille MONTAIGU sur la commune mais aussi faire connaître l'engagement, dans l'histoire de Missillac, d'hommes et de femmes qui ont œuvré et œuvrent au quotidien pour l'accompagnement des aînés.



L'HISTOIRE DE LA MAISON SAINT-CHARLES

La Maison Saint-Charles a traversé l'histoire : la grande, bien sûr avec ses grands moments, mais aussi les petites histoires humaines du quotidien qui ont fait et font le sel de la vie au cœur de Missillac. En 1902, le Marquis Pierre de MONTAIGU et son épouse Madame Caroline de MONTAIGU née de WENDEL, châtelains de la Bretesche à Missillac, inaugurent un hôpital voué à l'accueil des malades, des vieillards et des handicapés. En 1920, ils créent un atelier d'apprentissage à la couture et à la broderie pour les jeunes filles de la commune appelé l'Ouvroir. Durant de nombreuses années, l'établissement fonctionnera en grande partie grâce à la générosité de la famille de MONTAIGU. En octobre 1946, l'association Maison Saint-Charles est fondée par le Comte Hubert de MONTAIGU. La Maison Saint-Charles est aujourd'hui un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes associatif qui accueille 130 résidents dont la très grande majorité sont originaires de Missillac ou des communes avoisinantes.

UN SPECTACLE DE SONS ET LUMIÈRES

Pour célébrer l'évènement, l'entreprise spécialisée « Spectaculaires », va coordonner deux soirées, les vendredi 04 et samedi 05 novembre 2022. Cette entreprise organise des évènements de grande envergure partout en France et à l'étranger : illuminations de la Cathédrale de Nantes, fête des lumières de Lyon, Mairie de Rennes, calvaires bretons... Ce spectacle sera orchestré par Auguste PLAÇON : nom de scène imaginaire du comédien Fred RENNO, grand maître de cérémonie... baratinier grandiloquent. Conteur du passé, il remontera à la source, à la naissance de l'institution et de ses acteurs. Tout en pérorant, il procèdera à la mise en lumière de la façade de la Maison Saint-Charles... Il commandera lumières, images, « artifices » et autres musiques qui transporteront les spectateurs dans l'histoire du lieu grâce à son joyeux « tintamarre ». Ce spectacle, soutenu par de nombreux partenaires : Mairie de Missillac, associations Missillacaises « Mémoires et Patrimoine Missillacais », « Pépouz à Missillac », « Cap Callissim », et des entreprises locales, sera gratuit et accessible aux plus petits comme aux plus grands.

UN ANNIVERSAIRE HAUT EN COULEURS

Rendez-vous dans le parc de la Maison Saint Charles !

■ **Vendredi 04 novembre 2022**

■ **Samedi 05 novembre 2022**

À partir de 19h00. Durée du spectacle : 35 minutes.

Restauration et buvette animées par les associations

« Pépouz à Missillac » et « Cap Callissim ».

Venez nombreux !

Pour plus d'informations, contactez l'accueil de la

Maison Saint-Charles au 02 40 00 47 47 ou

contact@maison-saint-charles.fr

Du côté des professionnels

Jadeline et Sophie vous accueillent et vous présentent les nouvelles collections : lunettes de vue, solaire, lentilles ou loupes.

Rendez-vous dans la boutique « Missillac Optique », rue de l'An 2000.

☎ 02 40 88 67 38

✉ missillacoptique@wanadoo.fr

Suivez les actualités de « Missillac Optique » sur les réseaux sociaux :

Facebook et Instagram :  



Propos historiques de la vie quotidienne recueillis par Paul MARTIN en 1985 auprès de Joseph VAILLANT et François GUIHENEUF
Extrait de « Missillac à la loupe » - Par « Mémoire et Patrimoine Missillacais » (2014).

LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET DÉRIVÉES

« On ne comptait pas moins de 43 fermes à Bergon après la guerre de 14-18 avec, en moyenne, 4 ou 5 vaches et, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, 2 bœufs pour les travaux des champs. Comme dans toute la commune, les battages s'organisaient en « contrées de Battages ». Vu l'importance de Bergon, il y avait deux contrées : l'une comportant Bas Bergon, l'autre Haut Bergon, la Gravelais et Bercéhan. On utilisait la « Machines en bout » actionnée par une machine à vapeur à deux roues. Apparaît ensuite la vanneuse, mue par une « loco ». Vers 1935, c'est un tracteur qui entrainera la vanneuse ce qui rendra tout ce matériel beaucoup plus autonome : il ne faudra plus lier 6 bœufs devant la vanneuse et autant devant la loco pour déplacer ces monuments dans des chemins défoncés. La première vanneuse apparaît, chez Joseph VAILLANT en 1915, pendant la guerre. Le père de famille étant décédé, le valet de ferme étant parti au front et faute d'être capable de couper le foin tout seul à 16 ans, Joseph et sa mère ont acheté un Derring. Les derniers battages aux fléaux auront lieu pendant la guerre de 39-45 car il n'y avait pas de carburant pour les tracteurs. C'était aussi un moyen, comme partout ailleurs, en cette période de rudes restrictions, de battre le blé discrètement qui était ensuite caché dans des barriques, des charniers pour le soustraire aux contrôleurs lorsqu'on n'avait pas livré la quantité obligatoire. Fruit du hasard, les pommiers n'avaient pas de pommes pendant la guerre et les barriques étaient disponibles... ! La première écrémeuse fait son entrée à Bergon seulement après la guerre 14-18. Avant cela, on attendait que la crème monte d'elle-même en surface ! Pour les soins aux animaux, pas encore de vétérinaire mais un « Pansou », Francis MAHOT : « en entrant dans l'étable, il saisissait sa tabatière dans sa main gauche, la tapotait de sa main droite - tout en observant la bête à distance – et, après l'avoir ouverte prenait une « chinchée » ... l'auscultation commençait alors en collant l'oreille à même la peau de la bête : cela durait généralement plusieurs minutes, dans le plus grand silence des spectateurs, puis le diagnostic tombait à voix presque inaudible. C'était enfin la prescription de plantes médicinales avec leur accommodement.

Il ne restait plus qu'à trouver celles-ci dans le jardin, dans les champs, parfois loin. Untel en avait si on ne trouvait pas chez soi.

Il y avait deux tisserands au village, l'un à Bercéhan surnommé « Yaoumà Julao » (Guillaume à Jules), l'autre au Bas Bergon (François TRANCHANT). Par ailleurs, presque chaque maison avait son rouet et son dévidoir. On filait uniquement du lin (pas de chanvre) qu'on arrachait pour qu'il soit plus long car les racines fournissaient aussi de la filasse. Quatre moulins assuraient la mouture de la farine à partir du blé cultivé par les familles de Bergon : Le **moulin d'Abas** ou **moulin de Rollieux** (à eau) appartenant à Louis DEUX. Il aurait fonctionné jusqu'en 1912 environ. Le **moulin de la Regaudais** (à vent avec verges en bois) sur la « prinze des landes » appartenant à Jean SEROT. Arrêté avant 1914, il existait déjà avant la Révolution et appartenait au seigneur de ROLLIEUX. Il aurait accueilli des prêtres réfractaires. Le **moulin à Prudent DEUX** (à vent avec verges en bois). Prudent a eu des ânes pour porter ses pochées puis a fini par acheter un cheval et une charrette bien que, dans un sens, ce n'était pas mieux car à une saison, les chemins étaient impraticables tandis que le « bourri » (âne) pouvait utiliser les « chemins de pied » (sentiers). Le moulin a cessé de tourner vers 1928/1930. Le **moulin à vent de l'Organais**, avec verges en bois (emportées lors d'une tempête peu après la guerre de 14/18) appartenant à Ragot surnommé « Menet » qui possédait 2 ânes pour le transport des sacs de farine. Ce meunier avait la particularité de ne jamais se tracasser ! Il était aussi musicien et jouait de la vraie veuze. Il animera les danses dans les cafés le dimanche - assis sur une chaise montée sur une table ! - Jusqu'en 1920. Trois fours à pain fonctionnaient avant que les boulangers des bourgs de Missillac et de la Chapelle-des-Marais n'organisent des tournées de livraison : une au Bas Bergon qui était commun, une à la Gravelais appartenant à Jean-Marie ERNAULT et un autre au Haut Bergon appartenant à François ERNAULT. Bergon étant l'entrée de la Brière, on y extrayait également la tourbe (ou motte). On se chauffait au bois mais aussi à la brique de tourbe tirée du marais même si elle ne valait pas celle de Grande Brière disait-on. On l'utilisait surtout le soir dans la cheminée car elle se consume lentement, entretenant plus longtemps le feu pour la nuit.

TRAVAIL AUX FOURS À CHAUX

Particularité vraiment rare dans la région où toutes les terres sont acides, le village de Bergon repose sur des terres calcaires d'environ dix mètres d'épaisseur, la partie supérieure ne se trouvant en certains endroits qu'à un mètre, surtout au sud du village. La chaux était utilisée pour amender les terres mais aussi, une fois transformée, pour faire de très bons joints pour la construction des maisons en pierres. Fin XIX^{ème}, début XX^{ème}, deux entreprises

transformaient le calcaire en chaux à Bergon, en fonctionnement jusqu'en 1902 : celle de Monsieur PELÉ, actuelle rue des Genets, qui possédait un seul four (démoli début 2022) et un magasin de stockage (en partie écroulé en 2014) ; Celle de Monsieur BOUTMI, au Bas Bergon, rue du Dolmen, était plus importante et comportait trois fours (le dernier démoli fin 2021), deux magasins (dont un transformé en logement) et un local d'estampillage resté en l'état. À l'extraction dans les carrières du village, il y avait une équipe composée d'une trentaine d'ouvriers munis de pics et barres à mines car cette pierre est tendre tant qu'elle est humide mais une fois sèche, elle durcit et puis il fallait au préalable ôter la couche superficielle de terre végétale. Une dizaine de tombereaux (chargés à l'aide de fourches et de pelles) tirés par des chevaux faisaient la navette entre la carrière et les fours. La cuisson de la chaux se faisait dans les fours cylindriques de 10m de haut et 4m dans la partie la plus large, la gueule d'entrée mesurant environ 2m et la sortie en-dessous environ 1m. Ces fours étaient pris dans la masse de terre qui formait une rampe d'accès de 10m de large car pour monter à 10m de haut avec un cheval et un tombereau rempli, il fallait une pente accessible. Chaque chargement était donc monté jusqu'à la partie haute du four, et benné près de la gueule. 2 ou 3 ouvriers déversaient avec une brouette les pierres tendres dans la cavité. La cuisson pouvait alors durer 2 ou 3 jours. On récupérait alors la chaux vive par-dessous (par le gueulard) et à mesure qu'on récupérait par-dessous, on remettait par-dessus : ce travail ne cessait jamais... La chaux vive était ensuite réduite en poudre aussi fine que possible par quelques hommes et un cheval qui tournait en rond pour activer des grosses meules. Le travail terminé, il ne restait plus qu'à mettre cette chaux en sac et la stoker à l'abri dans les magasins avant qu'elle ne soit expédiée ou enlevée sur place. On a souvent vu plus de 20 charrettes attendre leur tour pour le chargement. C'était donc un va et vient incessant dans le village avec le bruit continu des essieux trop libres en leur moyeux, des charretiers qui encourageaient de la voix leurs chevaux ou leur bœufs. L'hiver, les routes de Bergon n'étaient plus qu'un bourbier, un vrai terrain de manœuvre défoncé. La route sera empierrée seulement vers 1946. »

Nota : le four à chaux de la rue du Dolmen figure sur la fresque peinte en pignon de la maison des Amis de Bergon.

Le Dolmen de La Roche aux Loups

Monument mégalithique campé au milieu d'un champ du village et en parfait état de conservation. Reste le plus beau et le plus solide vestige nous provenant des temps les plus reculés. Dolmen simple non daté : les dolmens européens ont été construits entre -4 900 et -1 500 avant JC. Il est constitué d'une pierre plate de 4,50 m de long sur 3,50 m de large et de 60 cm d'épaisseur, supportée par trois pierres verticales (ou orthostats) qui s'élevaient à deux mètres à une extrémité et à un mètre de l'autre pour un volume d'environ 9,450 m³. Elle doit peser à peu près 2 600 kg et est inclinée nord-sud, la partie haute de la table étant orientée Sud.

Nous souhaitons
la bienvenue à...

Valentine HERVY-BEILLERAULT,
Léna HELAN,
Ilann PRIEZ-LARAVINE,
Océane MARCHAL,
Adja SEYE,
Zoé LELIÈVRE,
Margaux LE LIMANTOUR,
Lia BOURRASSEAU,
Yann-Alexandre TOH,
Noé JACQ,
Clémence RIGAULT,
Tyanna GICQUIAUD,
Élona LANGEVIN,
Ella GUYAUMARD,
Nattéo MAHÉ,
Baptiste GUIHÉNEUF,
Maël HALGAND,
Télyo CADIET,
Lily REMAUD,
Gianni BELLANGER,
Loënn ARNOLD,
Maylone DOUET,
Romane ROUXEL,
Louisa DEGAND-GODART,
Maönn ROBREAU PIGEARD,
Désiré VADOCHÉ,
Mattia AMOSSE.



Nous offrons
tous nos vœux
de bonheur à...



MARIAGES

Aurore LEBRETON et Thierry DE CONNINCK,
Sophie THERY et Luis ARAUJO,
Anaïs GOURHAND et Thomas SOUDAIS,
Chantal FRONTINI et Philippe AGASSE,
Audrey DENIS et Pierrick THOMAS,
Laëtitia CAIL et Thierry SARZAUD,
Virginie BIGEARD et Kévin MILLION,
Sophie DAVID et Jacques PRIÉ,
Laura FREHEL et Julien LEDIOURON.

PACS

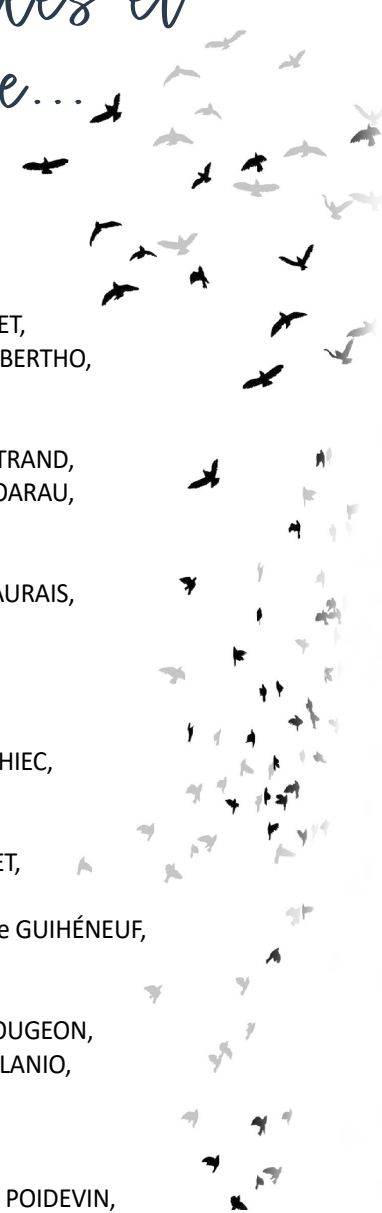
Marie DELAUNE et Jézékaël BARREAU,
Morgane LE ROUX et Jérémy OLLIVIER.

Nous présentons
nos condoléances
aux familles et
proches de...

Marie BIZEUL,
Madeleine BERTHO,
Marguerite BOTZON,
Christiane MARY,
Yvette GUIHARD,
Marie THOBIE épouse NOBLET,
Raymonde LE ROUX épouse BERTHO,
Bernard VIVET,
Pierre THOBIE,
Marie AUVINET épouse BERTRAND,
Marie LE BRETON épouse HOARAU,
Dominique POULAIN,
Loïc GUIHARD,
Alice GUIHÉNEUF épouse HAURAI,
Simone LEBRUN,
Thérèse GUYOT,
Alice LEROUX,
Jean PROU,
Marie DENIGOT épouse LE THIEC,
Erwann BRUNELLIÈRE,
Solange JAGU,
Anne JUHEL épouse SOUCHET,
Marguerite HURON,
Maryvonne LAURENT épouse GUIHÉNEUF,
Jean PERRAIS,
Daniel LASJAUNIAS,
Ginette CHAUVEL épouse GOUGEON,
Marie-Anne BRIEUX épouse LANIO,
Jean LE THIEC,
Daniel PÉRIO,
Jean-Marie FRANCK
Marie-Paule ANGER, épouse POIDEVIN,
Simone THOBIE, épouse PERRAIS,
Josiane LEBRETON, épouse BESTAUTTE.

Déclarez la naissance
de votre enfant en ligne

Avec votre compte ameli.fr, plus de formulaire à compléter et à envoyer ! Cinq jours après la déclaration de naissance de votre enfant à l'État-Civil, connectez-vous à votre compte ameli, dans la rubrique « Mes démarches » Déclarer un changement de situation > Déclaration du nouveau-né ». La déclaration peut être effectuée par l'un des deux parents rattaché à l'Assurance Maladie. Cette démarche est possible depuis le compte ameli.fr ou l'appli ameli pour smartphone. Le compte ameli vous permet aussi de demander, en ligne, l'inscription de votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent dans la rubrique « Mes démarches » Effectuer une démarche > Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent ».



Cet été : adoptons les bons réflexes

VOUS RESTEZ SUR MISSILLAC ?

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !

Le plan canicule recense, en Mairie, les personnes âgées de plus de 65 ans, vulnérables, dépendantes ou isolées. Il permet une surveillance adaptée en cas de fortes chaleurs.

Inscrivez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 02 40 88 31 09 ou : ccas@missillac.fr.

DÉMARCHAGE FRAUDULEUX : SOYEZ VIGILANTS !

La Municipalité vous rappelle qu'elle ne mandate aucune entreprise pour effectuer des démarchages à domicile, téléphoniques, électroniques ou physiques, et vous invite à la plus grande vigilance face à ces pratiques. En cas de doute, contactez la Mairie.

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

- Informez votre entourage de votre départ,
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux,
- Placez en lieu sûr vos objets de valeurs, cartes de crédit, chéquiers et clés de voiture,
- Faites relever votre courrier pendant votre absence,
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

OPTEZ POUR « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence à la Gendarmerie. La Police Municipale est aussi à vos côtés. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront vous conseiller et assurer une surveillance de votre domicile.

Ils partent avec nous !

Le nombre d'abandons d'animaux, au moment des vacances estivales, reste encore trop élevé en France. Pour passer de belles vacances, pensez à préparer votre départ et celui de votre animal. De nombreuses structures acceptent les animaux, alors n'hésitez plus et emmenez-les ! Si vous n'avez pas la possibilité d'amener avec vous votre animal, confiez-le à une personne de votre entourage ou contactez des centres spécialisés pour le faire garder. Toute l'année, il vous aime sans compter. À votre tour de lui montrer combien vous tenez à lui !



AU QUOTIDIEN

Protégez-vous des effractions :

- Verrouillez vos portes, même en votre présence,
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique,
- Avant de laisser une personne pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité,
- Si des cartes professionnelles vous sont présentées, assurez-vous de leur authenticité en appelant l'employeur concerné,
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

VOUS SORTEZ ?

VOTRE VÉHICULE

- Ne laissez pas de sacs ou d'objets de valeurs apparents dans l'habacle,
- Verrouillez systématiquement les vitres et les portes de votre véhicule,
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule le moteur en marche ou la clé sur le contact,
- Ne laissez pas vos papiers d'identité ou administratifs dans l'habacle,
- Évitez le stationnement dans des lieux sombres ou isolés.

VOS BIENS

- Portez une attention particulière à la bonne fermeture de vos sacs de quelques types qu'ils soient,
- Ne mettez pas en évidence votre porte-monnaie ou portefeuille.

VOS LIQUIDITÉS

- Soyez toujours vigilant lors de l'utilisation de votre Carte Bancaire et de la composition de votre code personnel.
- Évitez de placer les valeurs que vous détenez dans les poches extérieures et accessibles de vos vêtements.

VOTRE MOBILE

- Dans les lieux publics, ne laissez pas votre mobile à la vue et à la portée des passants,
- Ne vous déplacez pas avec votre mobile dans les poches extérieures et accessibles de vos vêtements.

Juillet



Jeu. 07 Jeudi'z, marché nocturne de producteurs de 18h30 à 22h00 au Parc de la Maison Saint-Charles
Par l'Association Pépouz à Missillac

Dim. 10 au jeu 21 Tournoi de Tennis à la SDS et la Halle de Tennis. Par le Tennis Club de Missillac

Jeu. 14 Concours de pétanque au boulodrome. Par La Pétanque Missillacaise

Sam. 16 Fête Nationale : bal populaire et feu d'artifice à l'Étang des Platanes.
Par l'Amicale des Sapeurs Pompiers et la Mairie de Missillac

Lun. 18 Don du sang de 16h00 à 19h30 aux MF. Par l'Amicale des donneurs de sang

Sam. 23 Moules-Frites à Bergon.
Par Terre Évolution 44



Août



Lun. 15 Rencontres Franco-Américaines (RFA) - Master Class TMC à 11h00 à l'ELG.

Par l'Office de Tourisme Entre Brière et Canal

Lun. 15 Rencontres Franco-Américaines (RFA) - Ouverture Franco-Américaine à 21h00 à l'Église Saint-Pierre et Saint-Paul.

Par l'Office de Tourisme Entre Brière et Canal

Jeu. 18 Rencontres Franco-Américaines (RFA) - Pique-nique musical à 12h30 à l'Étang des Platanes. Par l'Office de Tourisme Entre Brière et Canal

Vend. 19 Rencontres Franco-Américaines (RFA) - Musiques slaves à 21h00 à l'Église Saint-Pierre et Saint-Paul. Par l'Office de Tourisme Entre Brière et Canal

Jeu. 25 Jeudi'z, marché nocturne de producteurs de 18h30 à 22h00 au Parc de la Maison Saint-Charles. Par l'Association Pépouz à Missillac



Septembre



Sam. 03 Forum des Associations de 09h30 à 13h30 aux MF.
Par la Mairie de Missillac

Sam. 03 Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à 11h30 aux MF.
Par la Mairie de Missillac

Dim. 18 Vide-greniers de 09h00 à 18h00 sur les parkings de l'école F. Dolto et des MF. Par l'Amicale Laïque

Dim. 25 Loto aux MF.
Par l'Amicale des Retraités



Décembre



Sam. 03 Sainte-Barbe des pompiers aux MF. Par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Dim. 04 Marché de Noël aux MF.
Par Cap Callissim

Merc. 07 Don du sang de 16h00 à 19h30 aux MF.
Par l'Amicale des donneurs de sang

Dim. 26 au vend. 30 Tournoi de Tennis Jeunes à la SDS et la Halle de Tennis.
Par le Tennis Club de Missillac



Octobre



Lun. 03 au vend. 07 Semaine Bleue

Sam. 08 - Dim. 09 Loto aux MF.
Par le Tennis Club de Missillac

Vend. 4 et Sam. 5 nov. 120 ans de la Maison Saint-Charles. Par la Maison Saint-Charles

Vend. 11 Cérémonie de commémoration de l'Armistice. Par l'UNC et la Mairie

Sam. 19 Spectacle de danse folklorique à l'ELG. Par Revival

Dim. 20 Bourse multicollecion aux MF.
Par Philapostel



Légende

MF : Espace aux Mille Fleurs
ELG : Espace La Garenne
SDS : Salle des Sports



À retenir

LES « JEUDI'Z » REVIENNENT EN JUILLET ET AOÛT !

En 2019, vous avez découvert la première édition des « Jeudi'Z ». Un marché regroupant des commerçants Missillacais et des producteurs locaux. Installé le temps d'une soirée dans le parc de la Maison Saint-Charles : viandes, fromages, biscuits, galettes vous y attendaient pour être dégustés sur place, autour de barbecues mis à votre disposition, ou à emporter. Après la crise sanitaire, l'association « Pépouz à Missillac », qui réunit trois jeunes Missillacais attachés à la commune, relance cet évènement ! Rendez-vous les jeudis 07 juillet et 25 août 2022, de 18h30 à 22h00 dans le parc de la Maison Saint-Charles. N'oubliez pas vos tables et couverts !



LA SEMAINE BLEUE SE PRÉPARE POUR OCTOBRE

Cette semaine, dont le but est d'informer et sensibiliser au rôle et à la place des aînés dans notre société, se déroulera du lundi 03 au vendredi 07 octobre prochains. Une semaine avec des ateliers et des animations dédiés aux seniors. Le programme complet sera communiqué à la rentrée par la Centre Communal d'Action Sociale.

ET TOUTE L'ANNÉE,

LE DON DU SANG : C'EST IMPORTANT !

Avec la saison estivale et les vacances, les réserves de produits sanguins déjà affaiblies, risquent une nouvelle diminution. Aujourd'hui, l'Établissement Français du Sang vous encourage à aller donner votre sang, même en vacances, en prenant rendez-vous dans une collecte ou une maison du don. Pour savoir où donner, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

EN SEPTEMBRE LE VIDE-GRENIER DE L'AMICALE LAÏQUE CHANGE DE LIEU

Le vide-grenier, organisé chaque année par l'Amicale Laïque au profit des écoles publiques, change de lieu ! Il s'installera sur les parkings de l'école Françoise DOLTO et de l'Espace aux Mille Fleurs, le dimanche 18 septembre 2022, de 09h00 à 18h00. Vous souhaitez y participer ? Inscrivez-vous par téléphone : 06 11 45 05 19 ou courriel : videgrenier.amicalemissillac@gmail.com

À vos agendas ! - Les grands événements

FÊTE NATIONALE

Samedi 16 juillet 2022

ÉTANG DES PLATANES
MISSILLAC (44) — à partir de 19h00

Vente des tickets de repas

- dans les boulangeries "Fournil du Château" et "Houta & David MOINARD"
- dans les bars "Le Myroz" et "L'Expresso"

Restaurations sur place • Bal populaire • Feu d'artifice

Comune de Missillac

Sapeurs-Pompiers de Missillac

Crédit Mutuel



21^{ème} festival

MUSIQUE DE CHAMBRE

RENCONTRES FRANCO AMÉRICAINES
7 CONCERTS
PARTICIPATION LIBRE

15 AU 20 AOÛT 2022

MISSILLAC
ST GILDAS DES BOIS
PONT-CHÂTEAU
GUENROUËT
STE REINE DE BRETAGNE

PIQUE-NIQUE
MASTER CLASS
EXPOSITIONS

www.RENCONTRESFRANCOAMERICAINES.FR
INFORMATION - OFFICE DE TOURISME 02 40 88 00 87
WWW.FACEBOOK.COM/RENCONTRES.FRANCOAMERICAINES.FESTIVAL



Cérémonie des Nouveaux Arrivants

édition 2022

Samedi 03 septembre

11h30 à l'Espace aux Mille Fleurs

Arrivé.e sur la commune depuis 2020 ?
Inscription obligatoire
Jusqu'au samedi 16 juillet 2022.

- > En mairie ou
- > par courriel : communication@missillac.fr ou
- > www.missillac.fr

MISSILLAC



FORUM DES ASSOCIATIONS

5^e ÉDITION

Comune de Missillac

SAMEDI 3 SEPTEMBRE DE 09H30 À 13H30

ESPACE AUX MILLE FLEURS
RUE DE GOVILON

DÉMONSTRATIONS SUR PLACE

